



Groupe Sanef

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2015

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE.....	3
1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	3
2. BILAN CONSOLIDE.....	5
3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	6
4. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	8
1 INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....	8
2 METHODES COMPTABLES.....	9
2.1 REFERENTIEL COMPTABLE.....	9
2.2 CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE : TRAITEMENT DES TAXES PRELEVEES PAR UNE AUTORITE PUBLIQUE (« LEVIES »).....	10
2.2.1 PRESENTATION DU CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE.....	10
2.2.2 CONSEQUENCES COMPTABLES DU CHANGEMENT DE METHODE SUITE A L'APPLICATION D'IFRIC 21.....	10
2.2.3 BILANS ET ETAT DU RESULTAT GLOBAL RETRAITES DE L'APPLICATION D'IFRIC 21.....	10
3 EXPLICATIONS DES POSTES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE.....	15
3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
3.2 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	17
3.3 ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	17
3.4 CHARGES DE PERSONNEL.....	19
3.5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES.....	19
3.6 IMPOTS ET TAXES.....	19
3.7 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	20
3.8 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	21
3.9 IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	21
3.10 RESULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES.....	21
3.11 ECART D'ACQUISITION.....	21
3.12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	22
3.12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	22
3.14 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS.....	24
3.14.1 VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATEGORIES COMPTABLES.....	24
3.14.2 ANALYSE DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES.....	26
3.14.3 INSTRUMENTS DERIVES.....	26
3.14.4 INFORMATIONS SUR LES PRETS ET CREANCES EN ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	27
3.15 CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....	27
3.16 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	28
3.17 CAPITAL ET PRIMES D'EMISSION.....	28
3.18 PROVISIONS.....	28
3.19 ENGAGEMENTS SOCIAUX DIFFERES.....	30
3.19.1 REGIMES POST-EMPLOI A PRESTATIONS DEFINIES.....	30
3.19.2 AUTRES AVANTAGES.....	30
3.20 PASSIFS FINANCIERS PAR CATEGORIES COMPTABLES.....	33
3.21 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES.....	33
3.22 PASSIFS EVENTUELS.....	34
3.23 GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES.....	35
3.24 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	36
3.25 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES SEMESTRIELS.....	36

ETATS DE SYNTHESE

1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014 (*)
Produits opérationnels		822 565	794 471
Chiffre d'affaires	3.2	809 604	784 853
<i>dont chiffre d'affaires hors construction</i>		<i>779 360</i>	<i>766 434</i>
<i>dont chiffre d'affaires construction</i>		<i>30 244</i>	<i>18 419</i>
Autres produits	3.5	12 961	9 618
Charges opérationnelles		(438 484)	(413 468)
Achats et charges externes	3.3	(86 424)	(76 198)
<i>dont charges de construction</i>		<i>(30 244)</i>	<i>(18 419)</i>
Charges de personnel	3.4	(103 385)	(89 839)
Autres charges	3.5	(1 625)	(418)
Impôts et taxes	3.6	(78 329)	(72 866)
Dotations aux amortissements et provisions	3.7	(168 721)	(174 147)
Bénéfice opérationnel		384 081	381 003
Charges d'intérêts	3.8	(78 598)	(87 953)
Autres charges financières	3.8	(10 155)	(9 650)
Produits financiers	3.8	29 459	7 333
Bénéfice avant impôt		324 787	290 733
Impôt sur les résultats	3.9	(122 271)	(110 786)
Quote-part du résultat net des mises en équivalence		65	(5 231)
Bénéfice de l'exercice		202 581	174 716
Part revenant aux intérêts non contrôlants		9	12
Dont part attribuable à l'actionnaire de Sanef		202 572	174 704
	3.10		
Résultat par action <i>(en euros)</i> (*)		2,64	2,28
Nombre moyen pondéré d'actions		76 615 132	76 615 132
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i> (*)		2,64	2,28
Nombre moyen pondéré d'actions		76 615 132	76 615 132

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable présenté en note 2.2

Autres éléments du résultat global :

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014 (*)
Bénéfice de l'exercice	202 581	174 716
Gains et pertes actuariels sur régimes à prestations définies post-emploi	2 004	239
Effet impôts	(690)	(82)
<i>Sous-total des éléments ne pouvant pas être ultérieurement reclassés en résultat</i>	1 314	157
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie		25
Effet impôts		(9)
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie des sociétés mises en équivalence - nette d'impôts	2 124	3 086
<i>Sous-total des éléments pouvant être ultérieurement reclassés en résultat</i>	2 124	3 102
Total produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	3 438	3 259
Total des produits et charges comptabilisés dans l'exercice	206 019	177 975
Part attribuable à l'actionnaire de Sanef	206 010	177 963
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	9	12

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable présenté en note 2.2

2. BILAN CONSOLIDE

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014 (*)
Ecarts d'acquisition	3.11		6 716
Immobilisations incorporelles	3.12	3 755 530	3 857 647
Immobilisations corporelles	3.13	177 046	186 457
Titres des sociétés mises en équivalence	3.1	28 197	27 172
Actifs financiers non courants	3.14	79 496	79 736
Impôts différés actif		61 038	68 279
Total actifs non courants		4 101 307	4 226 007
Stocks		8 905	11 631
Créances clients et autres créances	3.15	328 148	308 179
Actifs financiers courants	3.14	36 092	17 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.16	28 075	194 776
Total actifs courants		401 220	532 208
TOTAL DE L'ACTIF		4 502 527	4 758 215

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014 (*)
Capital	3.17	53 090	53 090
Primes	3.17	654 413	654 413
Réserves consolidées et résultat		(135 072)	(40 783)
Capitaux propres part du groupe		572 431	666 720
Intérêts minoritaires		87	98
Total capitaux propres		572 518	666 818
Provisions non courantes	3.18	293 017	280 378
Engagements sociaux différés	3.19	39 776	42 227
Dettes financières non courantes	3.20	2 791 759	2 919 861
Total dettes non courantes		3 124 552	3 242 466
Provisions courantes	3.18	9 301	9 802
Dettes financières courantes	3.20	424 360	449 944
Dettes fournisseurs et autres dettes	3.21	363 750	369 893
Dette d'impôt exigible		8 046	19 292
Total dettes courantes		805 457	848 931
TOTAL DU PASSIF		4 502 527	4 758 215

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable présenté en note 2.2

3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes d'émission	Ecart de conversion	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres - Part attribuable à l'actionnaire de Sanef	Part attribuable aux intérêts non contrôlants	Total capitaux propres
1^{er} janvier 2015 (*)	53 090	654 413	47	(40 830)	666 720	98	666 818
Distribution de dividendes				(293 000)	(293 000)	(23)	(293 023)
Charges et produits comptabilisés				206 010	206 010	9	206 019
Mouvements de périmètre			(47)	(7 187)	(7 234)		(7 234)
Autres				(66)	(66)	3	(63)
30 juin 2015	53 090	654 413		(135 072)	572 431	87	572 518

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes d'émission	Ecart de conversion	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres - Part attribuable à l'actionnaire de Sanef	Part attribuable aux intérêts non contrôlants	Total capitaux propres
1^{er} janvier 2014 (*)	53 090	654 413	(367)	(118 606)	588 530	94	588 624
Distribution de dividendes				(250 000)	(250 000)	(19)	(250 019)
Charges et produits comptabilisés				159 455	159 455	12	159 467
Rémunération en actions							
Autres			47	143	190		190
30 juin 2014 (*)	53 090	654 413	(320)	(209 008)	498 175	87	498 262

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable présenté en note 2.2

4. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
ACTIVITES OPERATIONELLES		
Bénéfice opérationnel	384 081	351 152
Dotations aux amortissements et provisions	172 536	176 457
Reprises des amortissements et provisions	(2 349)	(10 909)
Plus et moins-values de cession	(54)	(236)
Variation des stocks	748	(2 466)
Variation des clients et autres créances	(28 081)	(7 343)
Variation des fournisseurs et autres dettes	(9 881)	15 930
Impôt payé	(116 608)	(127 897)
	400 392	394 688
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Paiement d'immobilisations corporelles	(13 398)	(11 132)
Paiement d'immobilisations incorporelles	(71 031)	(53 339)
Produits de cession immobilisations corporelles et incorporelles	69	297
Paiement des immobilisations financières		(66)
Encaissement lié à la vente d'immobilisations financières		151
Trésorerie nette sur acquisitions & cessions de filiales	(2 415)	(622)
Intérêts perçus	275	817
Dividendes reçus		
	(86 500)	(63 894)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes versés à l'actionnaire de Sanef	(250 000)	(250 000)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants	(23)	(19)
Encaissements provenant d'emprunts	100 736	119 678
Remboursement d'emprunts	(231 463)	(458 863)
Subventions d'investissement (brut)		24
Intérêts payés	(99 843)	(87 455)
	(480 593)	(676 635)
VARIATION DE TRESORERIE	(166 701)	(345 841)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	194 776	379 513
<i>Variation de change</i>		(15)
TRESORERIE A LA CLOTURE	28 075	33 657

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Le groupe Sanef est titulaire de deux concessions lui ayant été attribuées par l'Etat, portant sur la construction et l'exploitation de 1 785 km d'autoroutes, ouvrages et installations annexes, dont 1 406 km pour Sanef et 379 km pour Sapn. Au 30 juin 2015 comme au 31 décembre 2014, le réseau en service du groupe est de 1 773 km.

Les contrats de concession, portés par Sanef d'une part et Sapn d'autre part, sont à échéance 2029.

Les conventions de concession principales, analogues pour les deux sociétés, et les cahiers des charges annexés constituent les instruments fondamentaux définissant les relations entre l'Etat concédant et les deux sociétés concessionnaires. Ces documents régissent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée de la concession et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives d'exploitation figurent notamment :

- L'obligation de maintenir en bon état l'ensemble des ouvrages et d'assurer la continuité de la circulation dans de bonnes conditions de sécurité et de commodité ;
- Les dispositions fixant les taux de péages et les règles d'évolution ;
- Les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques et fiscales applicables aux sociétés d'autoroutes : si une telle évolution était susceptible de remettre en cause gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et les sociétés concessionnaires arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- Les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à l'expiration du contrat
- Les conditions de retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs ;
- La faculté pour l'Etat de racheter les contrats de concessions pour motif d'intérêt général.

Dans le cadre du processus de privatisation du groupe Sanef, l'Etat français a procédé à des ajustements des contrats de concession au moyen d'avenants qui ont été approuvés par les Conseils d'Administration de Sanef et de Sapn, respectivement les 27 avril et 4 mai 2006.

Enfin, des contrats de plan sont signés entre les sociétés du groupe Sanef et l'Etat, qui définissent les programmes d'investissements et la politique tarifaire : les contrats pour la période 2004-2008 ont été signés le 31 décembre 2004. Le contrat de plan entre Sanef et l'Etat pour la période suivante, 2010-2014, est entré en vigueur en 2012.

Le siège social de la société Sanef est situé : 30, boulevard Gallieni, à Issy-les-Moulineaux (92130).

Les comptes consolidés condensés du premier semestre ont été établis par la direction générale de la société le 16 septembre 2015.

2 METHODES COMPTABLES

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés condensés du premier semestre 2015 ont été établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative aux états financiers intermédiaires.

L'application de méthodes comptables spécifiques ou de modalités de présentation différentes dans les comptes intermédiaires par rapport aux comptes annuels résulte en conséquence de l'application d'IAS 34.

Ainsi, en l'absence d'établissement de déclaration fiscale au semestre, la charge d'impôt (exigible et différée) est déterminée sur la base du taux d'impôt effectif prévu pour l'ensemble de l'exercice.

Pour des raisons relatives à la répartition du trafic autoroutier au cours de l'exercice, qui favorise la seconde partie de l'année (mois d'été), l'activité et les résultats du premier semestre sont habituellement inférieurs à ceux du second semestre.

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2015 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 auxquels il convient de se reporter, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées ci-dessus et des nouvelles normes suivantes, applicables de façon obligatoire aux états financiers intermédiaires du premier semestre 2015:

- Procédure annuelle d'amélioration des IFRS (cycle 2011-2013) de décembre 2013 : les amendements inclus dans cette procédure d'amélioration annuelle des IFRS sont applicables aux exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2015 et concernent 4 normes. Ces derniers n'ont pas eu d'impact matériel sur les états financiers consolidés du groupe.
- Le groupe Sanef a effectué un changement de méthode comptable - décrit en note 2.2 - concernant l'application de l'interprétation IFRIC 21 sur le traitement comptable des taxes prélevées par une autorité publique (« levies ») en date d'application du 1er janvier 2015. L'interprétation pose le principe qu'une taxe est comptabilisée à la date du fait générateur, date à laquelle l'entité est obligée d'acquitter cette taxe.

Le groupe n'a pas anticipé dans ses états financiers intermédiaires les normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2015 (leur impact éventuel sur les états financiers du groupe est en cours d'étude).

Estimations et jugements :

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les sources principales d'incertitude relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.2 *Changement de méthode comptable : Traitement des taxes prélevées par une autorité publique (« levies »)*

2.2.1 *Présentation du changement de méthode comptable*

L'interprétation IFRIC 21 *Taxes*, adoptée par la Commission Européenne en juin 2014 est appliquée par le groupe Sanef à compter de l'exercice 2015. Ce changement de méthode est appliqué rétrospectivement. Les chiffres comparatifs du 1^{er} semestre 2014 et le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2015 ont été retraités comme si IFRIC 21 avait toujours été en vigueur.

L'interprétation IFRIC 21 s'applique aux taxes, autres que l'impôt sur le résultat, dues par une entité à une autorité publique en application de la législation et qui entrent dans le champ d'application d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*.

IAS 37 expose les critères de comptabilisation d'un passif, en particulier la nécessité d'avoir une obligation actuelle résultant d'un événement passé. Le fait générateur de l'obligation de payer une taxe résulte quant à lui de l'exercice de l'activité qui engendre le paiement de cette taxe tel que prévu par la législation.

2.2.2 *Conséquences comptables du changement de méthode suite à l'application d'IFRIC 21*

2.2.2.1 *Conséquences sur le compte de résultat*

Les activités du groupe Sanef sont principalement localisées en France et les taxes suivantes sont les principales taxes dont le fait générateur est au 1^{er} janvier et qui ont donc été comptabilisé dès le 1^{er} janvier pour la totalité de leur montant annuel :

- Taxe foncière
- Contribution sociale de solidarité des sociétés (« C3S »)

A l'inverse, la redevance domaniale, redevance d'utilisation du domaine public assimilée à une taxe, n'est due que le 1^{er} juillet de chaque année N pour la période 1^{er} juillet N – 30 juin N+1. La redevance domaniale est donc constatée dans sa totalité sur le 2nd semestre de l'exercice.

2.2.2.2 *Conséquences sur le bilan*

- Actif

La redevance domaniale pour les 6 mois de N+1 payé en juillet de N était classée en charges constatées d'avance dans les comptes consolidés et est constaté en N entièrement avec l'application d'IFRIC 21.

- Passif

Le groupe Sanef constate les effets de cette prise en compte dans ses réserves consolidées (effet de la redevance domaniale net d'impôts) et dans ses impôts différés.

2.2.3 Bilans et état du résultat global retraités de l'application d'IFRIC 21

Bilans consolidés

1er janvier 2014

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	1er janvier 2014	Impact IFRIC 21	1er janvier 2014 (retraité)
Ecarts d'acquisition	6 716		6 716
Immobilisations incorporelles	4 036 573		4 036 573
Immobilisations corporelles	206 156		206 156
Titres des sociétés mises en équivalence	33 605		33 605
Actifs financiers non courants	76 192		76 192
Impôts différés actif	38 816	10 565	49 381
Total actifs non courants	4 398 058	10 565	4 408 623
Stocks	11 325		11 325
Créances clients et autres créances	304 632	(27 803)	276 829
Actifs financiers courants	12 797		12 797
Trésorerie et équivalents de trésorerie	379 513		379 513
Total actifs courants	712 261	(27 803)	684 458
TOTAL DE L'ACTIF	5 110 319	(17 238)	5 093 081

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	1er janvier 2014	Impact IFRIC 21	1er janvier 2014 (retraité)
Capital	53 090		53 090
Primes	654 413		654 413
Réserves consolidées et résultat	(101 735)	(17 238)	(118 973)
Capitaux propres part du groupe	605 768	(17 238)	588 530
Intérêts minoritaires	94		94
Total capitaux propres	605 862	(17 238)	588 624
Provisions non courantes	277 012		277 012
Engagements sociaux différés	45 790		45 790
Dettes financières non courantes	3 238 110		3 238 110
Total dettes non courantes	3 560 912		3 560 912
Provisions courantes	10 335		10 335
Dettes financières courantes	524 069		524 069
Dettes fournisseurs et autres dettes	369 266		369 266
Dettes d'impôt exigible	35 065		35 065
Total dettes courantes	943 545		943 545
TOTAL DU PASSIF	5 110 319	(17 238)	5 093 081

31 décembre 2014

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	Impact IFRIC 21	31 décembre 2014 (retraité)
Ecarts d'acquisition	6 716		6 716
Immobilisations incorporelles	3 857 647		3 857 647
Immobilisations corporelles	186 457		186 457
Titres des sociétés mises en équivalence	27 172		27 172
Actifs financiers non courants	79 736		79 736
Impôts différés actif	57 503	10 776	68 279
Total actifs non courants	4 215 231	10 776	4 226 007
Stocks	11 631		11 631
Créances clients et autres créances	336 537	(28 358)	308 179
Actifs financiers courants	17 622		17 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie	194 776		194 776
Total actifs courants	560 566	(28 358)	532 208
TOTAL DE L'ACTIF	4 775 797	(17 582)	4 758 215

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	Impact IFRIC 21	31 décembre 2014 (retraité)
Capital	53 090		53 090
Primes	654 413		654 413
Réserves consolidées et résultat	(23 201)	(17 582)	(40 783)
Capitaux propres part du groupe	684 302	(17 582)	666 720
Intérêts minoritaires	98		98
Total capitaux propres	684 400	(17 582)	666 818
Provisions non courantes	280 378		280 378
Engagements sociaux différés	42 227		42 227
Dettes financières non courantes	2 919 861		2 919 861
Total dettes non courantes	3 242 466		3 242 466
Provisions courantes	9 802		9 802
Dettes financières courantes	449 944		449 944
Dettes fournisseurs et autres dettes	369 893		369 893
Dettes d'impôt exigible	19 292		19 292
Total dettes courantes	848 931		848 931
TOTAL DU PASSIF	4 775 797	(17 582)	4 758 215

Etat du résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2014	Impact IFRIC 21	1er semestre 2014 (retraité)
Produits opérationnels	794 471		794 471
Chiffre d'affaires	784 853		784 853
<i>dont chiffre d'affaires hors construction</i>	<i>766 434</i>		<i>766 434</i>
<i>dont chiffre d'affaires construction</i>	<i>18 419</i>		<i>18 419</i>
Autres produits	9 618		9 618
Charges opérationnelles	(443 319)	29 851	(413 468)
Achats et charges externes	(76 198)		(76 198)
<i>dont charges de construction</i>	<i>(18 419)</i>		<i>(18 419)</i>
Charges de personnel	(89 839)		(89 839)
Autres charges	(418)		(418)
Impôts et taxes	(102 717)	29 851	(72 866)
Dotations aux amortissements et provisions	(174 147)		(174 147)
Bénéfice opérationnel	351 152	29 851	381 003
Charges d'intérêts	(87 953)		(87 953)
Autres charges financières	(9 650)		(9 650)
Produits financiers	7 333		7 333
Bénéfice avant impôt	260 882	29 851	290 733
Impôt sur les résultats	(99 443)	(11 343)	(110 786)
Quote-part du résultat net des mises en équivalence	(5 231)		(5 231)
Bénéfice de l'exercice	156 208	18 508	174 716
Part revenant aux intérêts non contrôlants	12		12
Dont part attribuable à l'actionnaire de Sanef	156 196	18 508	174 704

Résultat par action

	1er semestre 2014	Impact IFRIC 21	1er semestre 2014 (retraité)
Résultat par action <i>(en euros)</i>	2,04	0,24	2,28
Nombre moyen pondéré d'actions	76 615 132		76 615 132
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	2,04	0,24	2,28
Nombre moyen pondéré d'actions	76 615 132		76 615 132

Autres éléments du résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2014	Impact IFRIC 21	1^{er} semestre 2014 (retraité)
Bénéfice de l'exercice	156 208	18 508	174 716
Gains et pertes actuariels sur régimes à prestations définies post-emploi	239		239
Effet impôts	(82)		(82)
<i>Sous-total des éléments ne pouvant pas être ultérieurement reclassés en résultat</i>	157		157
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	25		25
Effet impôts	(9)		(9)
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie des sociétés mises en équivalence - nette d'impôts	3 086		3 086
<i>Sous-total des éléments pouvant être ultérieurement reclassés en résultat</i>	3 102		3 102
Total produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres	3 259		3 259
Total des produits et charges comptabilisés dans l'exercice	159 467	18 508	177 975
Part attribuable à l'actionnaire de Sanef	159 455	18 508	177 963
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	12		12

3 EXPLICATIONS DES POSTES DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE

3.1 Périmètre de consolidation

Le groupe Sanef est composé de la société mère Sanef et des filiales suivantes :

Sociétés	Activité	Méthode de consolidation
Sapn	Concession autoroutière	Intégration globale
eurotoll	Télématique	Intégration globale
SEA 14	Exploitation d'autoroutes	Intégration globale
Sanef Aquitaine	Exploitation d'autoroutes	Intégration globale
Bip&Go	Distribution (Télématique)	Intégration globale
Sanef-Saba Parkings France	Concession Parkings	Mise en équivalence
eurotoll Central Europe zrt	Distributeur	Intégration globale
SE BPNL	Exploitation d'autoroutes	Intégration globale
Léonord Exploitation	Exploitation d'autoroutes	Intégration globale
Léonord	Concession autoroutière	Mise en équivalence
Alis	Concession autoroutière	Mise en équivalence
Routalis	Exploitation d'autoroutes	Mise en équivalence
A'Lienor	Concession autoroutière	Mise en équivalence

L'évolution du périmètre de consolidation entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015 est liée d'une part à la sortie du groupe sanef-its (a) et d'autre part à l'entrée des sociétés permettant l'exploitation depuis janvier 2015 du Boulevard Périphérique Nord de Lyon (contrat de Partenariat Public Privé) que sont Léonord SAS et Léonord Exploitation SAS ainsi que SE BPNL SAS (b).

(a) Sortie du groupe sanef-its

Le groupe Sanef a distribué l'ensemble des titres du sous-groupe sanef-its à son actionnaire HIT SAS en mai 2015 au moment de la distribution de son dividende. Le groupe sanef-its était composé des entités suivantes, consolidées jusqu'en avril 2015 :

Sociétés	Activité	Méthode de consolidation
Sanef ITS Operations Ireland	Télématique	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
SanToll	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef Tolling	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Trans-Canada Flow Tolling Inc.	Exploitation d'autoroutes	Mise en équivalence jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its technologies (France)	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its technologies America	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its technologies British Columbia Inc.	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its technologies Caribe	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its Tehnologije d.o.o.	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its technologies Chile	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
CS Polska	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its technologies UK	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef its technologies Ireland	Prestations d'ingénierie	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015
Sanef Operations Ltd	Télématique et exploitation d'un système de péages	Intégration globale jusqu'au 30 avril 2015

Après cette opération, le groupe Abertis, actionnaire majoritaire de HIT, a acquis l'ensemble du sous-groupe sanef-its.

(b) Boulevard périphérique Nord de Lyon

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Sanef est exploitant du Boulevard Périphérique Nord de Lyon (contrat de Partenariat Public Privé). Les sociétés intégrant à ce titre le périmètre de consolidation sont la société SE BPNL SAS (propriété du groupe Sanef à 100%), la société Léonord Exploitation SAS (détenue à 85% par le groupe Sanef) ainsi que Léonord SAS (participation de 35%).

3.2 Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Péages	715 107	699 288
Abonnements et prestations télématiques	12 453	12 154
Redevances des installations commerciales	14 458	15 246
Services télécom	2 809	3 122
Prestations d'ingénierie et autres	34 533	36 624
Chiffre d'affaires hors péages	64 253	67 146
Chiffre d'affaires construction sur travaux confiés à des tiers	30 244	18 419
Chiffre d'affaires	809 604	784 853

Les ventes d'abonnement et de services télématiques comprennent la facturation des frais de gestion sur abonnements et le traitement de l'information collectée par les appareils installés chez des clients.

Les redevances des installations commerciales sont versées par les tiers exploitant les installations commerciales situées sur les aires de service.

Les services télécom correspondent aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunications.

Les prestations d'ingénierie et divers comprennent les ventes de carburants, les divers services réalisés sur le réseau ou à proximité immédiate. Elles incluent également sur les quatre premiers mois de 2015 les prestations des filiales hors concession autoroutière comme sanef-its Operations Ireland ainsi que le chiffre d'affaires provenant des ventes de prestations de service par le sous-groupe sanef-its technologies.

3.3 Achats et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Maintenance des infrastructures	(2 569)	(2 900)
Entretiens et réparations	(9 557)	(9 147)
Consommations et charges liées aux opérations	(19 349)	(20 944)
Autres achats et charges externes	(24 705)	(24 788)
Chiffre d'affaires construction sur travaux confiés à des tiers	(30 244)	(18 419)
Achats et charges externes	(86 424)	(76 198)

3.4 Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Rémunération du personnel	(61 775)	(58 725)
Charges sociales	(29 941)	(28 833)
Intéressement	(2 870)	(3 657)
Participation des salariés	(6 059)	(5 753)
Autres charges de personnel	(1 438)	(1 575)
Charges relatives aux stocks options		
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	(1 302)	8 704
Charges de personnel	(103 385)	(89 839)

En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui se présente sous la forme d'une réduction de l'impôt à acquitter, équivaut à une baisse de cotisations sociales ; son estimation est donc classée comme telle dans les charges de personnel.

Les autres avantages au personnel à long terme incluent au 1^{er} semestre 2014 la reconnaissance pour 10 307 milliers d'euros de la dénonciation de l'usage relatif à la mutuelle des retraités de la société Sapn (voir note 3.19.1).

Il n'y a pas eu de nouveau plan de stock-option sur actions Abertis mis en place par Abertis au profit des membres du comité directeur du groupe Sanef au cours du 1^{er} semestre 2015. Le plan 2009 est terminé depuis avril 2014, le plan 2015 s'est terminé en avril 2015.

Les mouvements du plan 2010 au cours du 1^{er} semestre 2015 sont les suivant :

	Plan 2010
Nombre d'options au 1er janvier 2015	119 641
Options attribuées - nouveau plan	
Nouvelles options attribuées durant la période	
Options annulées	
Options exercées	(110 071)
Options devenues caduques	(9 570)
Nombre d'options au 30 juin 2015	-

Les plans de stock-options 2009 et 2010 n'étant plus dans leur période d'acquisition, ils ne génèrent plus de charge pour le groupe Sanef en 2014 ni en 2015.

3.5 *Autres produits et charges*

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	69	295
Production immobilisée	2 125	1 964
Subventions d'exploitation	80	67
Autres produits divers	10 687	7 292
Autres produits	12 961	9 618
Charges diverses	(15)	(60)
Dotations nettes aux provisions	(1 610)	(358)
Autres charges	(1 625)	(418)

3.6 *Impôts et taxes*

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014 (*)
Taxe d'aménagement du territoire	(49 910)	(48 977)
Contribution économique territoriale	(21 899)	(21 866)
Redevance domaniale		
Autres impôts et taxes	(6 520)	(2 023)
Impôts et taxes	(78 329)	(72 866)

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable présenté en note 2.2

La taxe d'aménagement du territoire est un impôt calculé en fonction du nombre de kilomètres payants parcourus sur l'ensemble du réseau au cours de l'année. Elle est versée mensuellement et fait l'objet d'une régularisation en fin d'année. Le tarif de base de la taxe d'aménagement du territoire applicable est de 7,32 € par millier de kilomètres parcourus.

La redevance domaniale ou redevance annuelle pour occupation du domaine public, instituée par l'article 1 du décret n°97-606 du 31 mai 1997 (codifié à l'article R.122-27 du Code de la voirie routière), est assimilable à une taxe calculée en fonction du chiffre d'affaires du concessionnaire au titre de son activité de concessionnaire d'autoroutes sur le domaine public national et du nombre de kilomètres de voies exploitées au 31 décembre de l'année précédente. Elle est payée en juillet de chaque année pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. Cette obligation n'existe ainsi qu'au 1^{er} juillet de chaque année et est passée intégralement lors du 2nd semestre.

3.7 Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(127 424)	(128 483)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles des concessions	(19 811)	(19 057)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles des autres sociétés	(380)	(1 381)
Total des dotations aux amortissements	(147 615)	(148 921)
Dotations nettes aux provisions sur domaine concédé	(21 106)	(20 907)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des immobilisations des autres sociétés		(4 319)
Dotations aux amortissements et provisions	(168 721)	(174 147)

3.8 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Charges d'intérêts provenant de dettes évaluées au coût amorti	(78 598)	(87 953)
Total des charges d'intérêts	(78 598)	(87 953)

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Autres charges financières		
Charges d'intérêts provenant des dérivés de taux		
Effet de la désactualisation des provisions à long terme	(8 279)	(8 616)
Variation de la juste valeur des instruments financiers		
Autres charges financières	(1 876)	(1 034)
Total des autres charges financières	(10 155)	(9 650)

<i>(en milliers d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
Produits financiers		
Produits d'intérêts provenant des dérivés de taux		
Produits de participation		
Variation de la juste valeur des instruments financiers		
Revenus des autres créances et valeurs mobilières de placement	5 007	7 304
Autres produits financiers	24 452	29
Total des produits financiers	29 459	7 333

Les autres produits financiers au 1^{er} semestre 2015 sont essentiellement constitués du produit consolidé de la sortie du sous-groupe sanef-its (voir note 3.1) pour un montant de 21 190 milliers d'euros.

Les produits financiers incluent également sur le 1^{er} semestre 2015 un amortissement de 3 278 milliers d'euros relatifs à la vente au 1^{er} semestre 2013 des swaps de couverture de Sanef et Sapn (voir note 3.15.3) ; cet amortissement s'élevait à 3 849 milliers d'euros sur le 1^{er} semestre 2014 et 7 181 milliers d'euros pour l'ensemble de l'année 2014.

3.9 *Impôts sur les bénéfices*

La charge d'impôt est calculée sur la base du taux effectif prévu pour l'exercice 2015, comme en 2014, soit 38%.

3.10 *Résultat par action et dividendes*

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action s'identifie au résultat de base par action.

3.11 *Ecart d'acquisition*

Suite à la sortie du sous-groupe sanef-its (voir note 3.1), il n'y a plus d'écart d'acquisition au 30 juin 2015 (6 716 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

3.12 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2015	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres (*)	Au 30 juin 2015
Logiciels acquis	79 609	713		(895)	79 427
Autres immobilisations incorporelles	12 427	2 712		(11 274)	3 865
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8 524 766	30 244			8 555 010
TOTAL	8 616 802	33 668		(12 169)	8 638 301

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres	Au 30 juin 2014
Logiciels acquis	78 471	3 255		22	81 748
Autres immobilisations incorporelles	12 202	97		5	12 304
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8 446 166	18 419			8 464 585
TOTAL	8 536 839	71 909	(45)	(90)	8 558 637

Amortissements (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2015	Dotations	Reprises sur cessions	Variations de périmètres et autres (*)	Au 30 juin 2015
Logiciels acquis	(57 711)	(3 070)	(16)	484	(60 312)
Autres immobilisations incorporelles	(6 901)	(285)		3 341	(3 845)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(4 694 543)	(124 069)		(2)	(4 818 614)
TOTAL	(4 759 155)	(127 424)			(4 882 772)

Amortissements (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Dotations	Reprises sur cessions	Variations de périmètres et autres	Au 30 juin 2014
Logiciels acquis	(48 989)	(4 093)			(53 082)
Autres immobilisations incorporelles	(5 574)	(665)			(6 239)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(4 445 703)	(123 721)			(4 569 424)
TOTAL	(4 500 266)	(128 479)			(4 628 745)

(*) la colonne « variations de périmètre et autres » inclut notamment la sortie du sous-groupe sanef-its depuis mai 2015 (voir note 3.1).

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2015	Au 30 juin 2015
Logiciels acquis	21 898	19 114
Autres immobilisations incorporelles	5 526	20
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	3 830 223	3 736 396
TOTAL	3 857 647	3 755 530

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Au 30 juin 2014
Logiciels acquis	29 482	28 666
Autres immobilisations incorporelles	6 628	6 065
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	4 000 463	3 895 161
TOTAL	4 036 573	3 929 893

3.13 Immobilisations corporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2015	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres (*)	Au 30 juin 2015
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	662 390	13 426	(696)	7 686	682 805
Immobilisations des autres sociétés	20 435	200		(13 119)	7 516
TOTAL	682 825	13 626	(696)	(5 433)	690 322

Valeur brute (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres (*)	Au 30 juin 2014
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	626 272	9 516	(2 209)	24	633 603
Immobilisations des autres sociétés	39 174	1 593	(5)	(89)	40 673
TOTAL	665 446	11 109	(2 214)	(65)	674 276

Amortissements (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2015	Dotations	Reprises	Variations de périmètres et autres (*)	Au 30 juin 2015
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	(481 643)	(19 811)		(5 468)	(506 923)
Immobilisations des autres sociétés	(14 726)	(379)		8 751	(6 354)
TOTAL	(496 369)	20 191		(3 283)	(513 277)

Amortissements (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètres et autres (*)	Au 30 juin 2014
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	(448 493)	(19 057)	1 591	(676)	(466 635)
Immobilisations des autres sociétés	(10 797)	(1 381)	559	(7)	(11 626)
TOTAL	(459 290)	(20 438)	2 150	(683)	(478 261)

(*) la colonne « variations de périmètre et autres » inclut notamment la sortie du sous-groupe sanef-its depuis mai 2015 (voir note 3.1).

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2015	Au 30 juin 2015
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	180 747	175 883
Immobilisations des autres sociétés	5 710	1 163
TOTAL	186 457	177 046

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Au 30 juin 2014
Immobilisations d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes	177 778	166 968
Immobilisations des autres sociétés	28 377	29 047
TOTAL	206 156	196 015

3.14 Actifs financiers non courants et courants

3.14.1 Valeur comptable des actifs financiers par catégories comptables

Les actifs financiers présentés dans les tableaux ci-après excluent les « clients et autres créances » (note 3.15) et la « trésorerie et équivalents de trésorerie » (note 3.16).

Actifs financiers non courants (en milliers d'euros)	Au 30 juin 2015, en valeur comptable					Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Titres de participation	1 486				1 486	1 486
Créances rattachées à des participations		75 529			75 529	75 529
Prêts		1 930			1 930	1 930
Dépôts et cautionnements		551			551	551
Instruments financiers dérivés						
Autres actifs financiers						
Total des actifs financiers non courants	1 605	78 010			79 496	79 496

Actifs financiers non courants (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2014, en valeur comptable					Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Titres de participation	1 605				1 605	1 605
Créances rattachées à des participations		75 074			75 074	75 074
Prêts		1 730			1 730	1 730
Dépôts et cautionnements		639			639	639
Instruments financiers dérivés						
Autres actifs financiers		688			688	688
Total des actifs financiers non courants	1 605	78 131			79 736	79 736

Les créances rattachées à des participations de 75 529 milliers d'euros au 30 juin 2015 (75 074 milliers d'euros au 31 décembre 2014) concernent les sociétés concessionnaires Alis à hauteur de 54 686 milliers d'euros au 30 juin 2015 (54 669 milliers d'euros au 31 décembre 2014) et A'Liénor pour 20 843 milliers d'euros au 30 juin 2015 (20 405 milliers d'euros au 31 décembre 2014).

Actifs financiers courants (en milliers d'euros)	Au 30 juin 2015, en valeur comptable					Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Intérêts sur créances rattachées		1 492			1 492	1 492
Instruments financiers dérivés			1		1	1
Autres créances financières		34 599			34 599	34 599
Total des actifs financiers courants		36 091	1		36 092	36 092

Actifs financiers courants (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2014, en valeur comptable					Juste valeur
	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dérivés non qualifiés de couverture	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable	
Intérêts sur créances rattachées		1 534			1 534	1 534
Instruments financiers dérivés			1		1	1
Autres créances financières		16 087			16 087	16 087
Total des actifs financiers courants		17 621	1		17 622	17 622

Les autres créances financières d'un montant de 34 599 milliers d'euros au 30 juin 2015 (16 087 milliers d'euros au 31 décembre 2014) regroupent :

- les autres débiteurs pour leur montant net (33 687 milliers d'euros au 30 juin 2015 contre 14 764 milliers d'euros au 31 décembre 2014, dont mandats TIS chez Sanef et Sapn)
- les comptes courants débiteurs des filiales non consolidées (912 milliers d'euros au 30 juin 2015 contre 1 104 milliers d'euros au 31 décembre 2014)

3.14.2 Analyse des titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés concernent :

(en milliers d'euros)	Quote-part capital détenue au 30 juin 2015	Valeur comptable nette	
		30/06/2015	31/12/2014
- Soderane	99,99	15	15
- Sonora	99,8	8	8
- Centaure Pas de Calais	34	259	259
- Centaure Paris Normandie	49,9	343	343
- Centaure Grand-est	14,45	131	131
- Autoroutes Trafic SNC	20,63	72	72
- GSA Location	100	500	500
- Sanef Concession	99,86	37	37
- V Flow Tolling Inc (2)	-	-	2
- SE BPNL (1)	100	-	53
- Sanef développement	100	20	20
- Léonord Exploitation (1)	85	-	34
- Léonord (1)	35	-	14
- Sogarel	5	100	100
- Cardus (2)	-	-	16
- Emetteur Groupe Sanef (EGS)	100	1	1
- Sanef its Operations America (2)	-	-	0
Total titres de participation non consolidés		1 486	1 605

Les titres de participation classés en actifs financiers disponibles à la vente comprennent des filiales contrôlées qui ne sont pas consolidées, mais dont la consolidation aurait un impact immatériel.

(1) les sociétés SE BPNL, Léonord Exploitation et Léonord ont été intégrées au périmètre du groupe Sanef au 1^{er} janvier 2015 (voir note 3.1).

(2) les sociétés V Flow Tolling Inc, Cardus et sanef its Operations America étaient incluses dans le sous-groupe sanef-its, sous-groupe sorti du groupe Sanef en mai 2015 (voir note 3.1).

3.14.3 Instruments dérivés

Les instruments dérivés ne sont constitués au 30 juin 2015 que de caps ne répondant pas aux critères d'opération de couverture, pour un montant à l'actif de 1 millier d'euros comme au 31 décembre 2014.

Les swaps de taux considérés comme des opérations de couverture de juste valeur ont été cédés au cours du 1^{er} semestre 2013 pour un montant net de 33 495 milliers d'euros. Cette soulte reçue est étalée sur la durée de vie restante des emprunts couverts, soit jusqu'en janvier 2017 au maximum. Au cours du 1^{er} semestre 2015, le

montant enregistré en produit financier s'élève à 3 278 milliers d'euros (3 849 milliers d'euros sur le 1^{er} semestre 2014 et 7 181 milliers d'euros pour l'année 2013). Le montant restant à amortir au 30 juin 2015 est de 9 151 milliers d'euros, présenté en produits constatés d'avance au bilan consolidé.

3.14.4 Informations sur les prêts et créances en actifs financiers non courants

Les prêts consentis au titre de l'effort construction inscrits au bilan (prêts) pour un montant actualisé de 1 422 milliers d'euros au 30 juin 2015 (1 394 milliers d'euros au 31 décembre 2014), sont à échéance à 20 ans à la date de leur versement et ne portent pas intérêts. Ils ont été consentis dans le cadre de l'obligation légale faite aux employeurs de contribuer à l'effort construction. Le taux d'intérêt utilisé pour actualiser ces prêts s'élève à 4% et est utilisé pour déterminer les produits financiers enregistrés en résultat.

3.15 Clients et autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014 (*)
Avances et acomptes versés sur commandes	194	385
Clients et comptes rattachés : péages	157 882	112 833
Clients et comptes rattachés autres activités	26 794	26 354
Clients douteux	7 380	15 728
Clients, factures à émettre	72 158	88 826
Provision pour dépréciation des créances clients	(6 757)	(5 981)
Total clients et autres créances financières (1)	257 651	238 145
Autres créances non financières	70 497	70 034
Total clients et autres créances	328 148	308 179

(1) Actifs financiers évalués selon la catégorie comptable des prêts et créances.

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable présenté en note 2.2

Les créances clients et les autres créances financières font partie de la catégorie comptable « prêts et créances » selon la norme IAS 39. Elles figurent au bilan à leur valeur nominale, éventuellement dépréciée.

Compte tenu de leurs échéances à très court terme, ce mode de valorisation est très voisin du coût amorti au taux d'intérêt effectif et de la juste valeur.

Les créances non financières regroupent les créances sociales et fiscales, à l'exception, le cas échéant, des créances d'impôt courant sur les bénéfices.

3.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le traitement comptable des équivalents de trésorerie choisi par le groupe est celui des actifs à la juste valeur par le compte de résultat. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à la juste valeur.

La ventilation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est présentée dans le tableau ci-après.

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Equivalents de trésorerie : SICAV	2 008	120 437
Disponibilités	26 067	74 339
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	28 075	194 776

La politique d'investissement du groupe Sanef en matière de liquidité excédentaire consiste à investir en SICAV monétaires auprès d'établissement financiers dont la notation S&P est au moins de A+.

3.17 Capital et primes d'émission

Le capital social de la société Sanef au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014 est fixé à 53 090 456 euros, divisé en 76 615 132 actions d'une valeur nominale de 0.69295 euros chacune. Toutes les actions donnent droit au paiement du dividende. Les primes d'émission, correspondant à des apports des actionnaires excédant la valeur nominale des actions, s'élèvent à 654 413 milliers d'euros au 30 juin 2015 comme au 31 décembre 2014.

3.18 Provisions

Au 30 juin 2015 :

Non courant	Au 1 ^{er} janvier 2015	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	Au 30 juin 2015
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concedé Autres	280 378	21 106	(16 371)		7 904		293 017
TOTAL	280 378	21 106	(16 371)		7 904		293 017

Courant	Au 1 ^{er} janvier 2015	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres (*)	Au 30 juin 2015
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concedé Litiges Autres	4 654	274	(95)	(182)		(57)	4 594
	5 148	643		(651)		(433)	4 707
TOTAL	9 802	917	(95)	(833)		(490)	9 301

TOTAL	Au 1er janvier 2015	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres (*)	Au 30 juin 2015
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	280 378	21 106	(16 371)		7 904		293 017
Litiges	4 654	274	(95)	(182)		(57)	4 594
Autres	5 148	643		(651)		(433)	4 707
TOTAL	290 180	22 023	(16 466)	(833)	7 904	(490)	302 318

(*) La colonne « variations de périmètre et autres » reflète au 30 juin 2015 la sortie du sous-groupe sanef-its (voir note 3.1) au cours du 1^{er} semestre 2015.

L'ensemble des provisions sur domaine autoroutier concédé (provisions pour renouvellement futur des couches de roulement des chaussées et pour maintien en l'état des ouvrages d'art) est classé en non courant.

Au 30 juin 2014 :

Non courant (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	Au 30 juin 2014
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	277 012	20 907	(15 570)		7 901		290 250
Autres							
TOTAL	277 012	20 907	(15 570)		7 901		290 250

Courant (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	Au 30 juin 2014
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé							
Litiges	3 688	607	(210)	(73)			4 012
Autres	6 647	772	(1 210)	(709)			5 500
TOTAL	10 335	1 379	(1 420)	(782)			9 512

TOTAL (en milliers d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2014	Dotations	Reprises		Variation résultant de l'actualisation	Variation de périmètre et autres	Au 30 juin 2014
			Utilisation de l'exercice	Reprise sans utilisation			
Provisions sur domaine autoroutier concédé	277 012	20 907	(15 570)		7 901		290 250
Litiges	3 688	607	(210)	(73)			4 012
Autres	6 647	772	(1 210)	(709)			5 500
TOTAL	287 347	22 286	(16 990)	(782)	7 901		299 762

3.19 Engagements sociaux différés

Les engagements sociaux différés comprennent des régimes à prestations définies post-emploi (indemnités de fin de carrières, participation de la société aux mutuelles des retraités) et d'autres types d'avantages (régime pré-retraite CATS, médailles du travail).

Leur montant global au bilan s'analyse comme suit :

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Régimes post-emploi à prestations définies	38 425	40 356
Autres avantages	<u>1 351</u>	<u>1 871</u>
Total	39 776	42 227

3.19.1 Régimes post-emploi à prestations définies

Les régimes à prestations définies s'analysent comme suit :

	<u>30 juin 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Engagements et droits	40 002	41 894
Juste valeur des actifs	<u>(1 577)</u>	<u>(1 538)</u>
Total engagement net figurant au bilan	38 425	40 356

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les montants ci-dessus ont été les suivantes :

	30/06/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation	1,75%	1,75%
Taux de progression des salaires	2,75%	2,75%

Les engagements à prestations définies sont toujours financés entièrement par le groupe à l'exception de la retraite des cadres dirigeants (régime partiellement financé).

3.19.2 Autres avantages

Les autres avantages regroupent d'une part le régime de pré-retraite « CATS » décrit ci-dessous, d'autre part les médailles du travail.

Un régime de préretraite « Cessation anticipée de certains travailleurs salariés » (CATS) permet aux salariés ayant atteint l'âge de 57 ans, sur la période 2008-2016, sous des conditions d'ancienneté et de pénibilité du travail (travail posté), de bénéficier d'une préretraite financée en partie par l'Etat.

La part due par les sociétés Sanef et Sapn a été provisionnée en tant qu'indemnité de rupture du contrat de travail et a été comptabilisée dès sa mise en place au 31 décembre 2007. Ce régime étant basé sur le volontariat, l'hypothèse retenue initialement était que la totalité des salariés éligibles signerait cet accord.

Au 30 juin 2015 comme au 31 décembre 2014, l'ensemble des salariés éligibles restants sont inclus dans la provision.

L'adhésion des salariés éligibles au régime CATS est désormais close.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2015			Au 31 décembre 2014		
	CATS	Médailles	TOTAL	CATS	Médailles	TOTAL
A l'ouverture de l'exercice	682	1 189	1 871	1 508	1 009	2 517
Dotation						
Utilisation	(534)		(534)	(1 069)	(189)	(1 258)
Actualisation financière	6		6	21		21
Pertes et gains actuariels		8	8	222	369	591
A la clôture	154	1 197	1 351	682	1 189	1 871

3.20 Passifs financiers par catégories comptables

Dettes financières courantes et non courantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2015				
	Passifs au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable à la clôture	Juste valeur à la clôture
Emprunts courants et non courants	3 136 163			3 136 163	3 851 074
Avances de l'Etat	17 318			17 318	17 318
Dépôts et cautionnements reçus	24 969			24 969	24 969
Concours bancaires courants	59			59	59
Intérêts courus et non échus	37 610			37 610	37 610
Total dettes financières hors fournisseurs	3 216 119	0	0	3 216 119	3 931 030
Fournisseurs et autres dettes financières (voir note 3.21)	169 448			169 448	169 448
Total dettes financières selon IAS 39	3 385 567	0	0	3 385 567	4 100 478

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 décembre 2014				
	Passifs au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Dérivés qualifiés de couverture	Valeur nette comptable à la clôture	Juste valeur à la clôture
Emprunts courants et non courants	3 264 265			3 264 265	3 913 371
Avances de l'Etat	17 318			17 318	17 318
Dépôts et cautionnements reçus	24 843			24 843	24 843
Concours bancaires courants	2 545			2 545	2 545
Intérêts courus et non échus	60 834			60 834	60 834
Total dettes financières hors fournisseurs	3 369 805	0	0	3 369 805	4 018 911
Fourisseurs et autres dettes financières (voir note 3.21)	184 534			184 534	184 534
Total dettes financières selon IAS 39	3 554 339	0	0	3 554 339	4 203 445

Les dépôts et cautionnements reçus correspondent principalement aux cautionnements versés par les porteurs de cartes et de badges ; ils sont restitués en cas de résiliation de l'abonnement et après retour de la carte ou du badge. Ils sont assimilables à des dépôts à vue et de ce fait ne requièrent pas d'être actualisés.

Les dettes financières autres que les emprunts ont une juste valeur correspondant à leur valeur comptable.

L'endettement financier du groupe est libellé exclusivement en euro. Ses recettes et ses dépenses sont également essentiellement libellées en euro et réglées dans cette monnaie.

Depuis la vente au cours du 1^{er} semestre 2013 des swaps de taux d'intérêts destinés à variabiliser les taux fixes d'une partie de la dette Sanef et Sapn, il n'y a plus d'instruments de variabilisation de la dette.

La structure de taux des emprunts est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Taux fixe ou révisable	2 967 663	3 082 233
Taux variable	168 500	182 032
Total	3 136 163	3 264 265

Au total, Sanef n'encourt qu'un risque limité d'augmentation de ses charges financières en cas de hausse des taux d'intérêts, du fait notamment de la contraction de caps pour limiter un éventuel effet de hausse des taux d'intérêts (note 3.24).

La répartition des emprunts au 30 juin 2015 par échéance est la suivante :

Année	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
2015	116 000						116 000
2016	228 404	94 743					94 743
2017		236 055	90 000				326 055
2018			261 392	342 222			603 614
2019				13 000	305 035		318 035
2020					10 000	263 802	273 802
2021						234 878	234 878
2022						281 198	281 198
2023						386 437	386 437
2024						272 997	272 997
30 juin 2015	344 404	330 798	351 392	355 222	315 035	1 439 312	3 136 163
31 décembre 2014	344 404	323 045	325 990	604 202	317 808	1 348 816	3 264 265

Par ailleurs, le groupe Sanef a peu de risques de change ; en effet le groupe est peu exposé au risque transactionnel dans le cadre de son activité. La sortie du sous-groupe sanef-its en mai 2015 a réduit fortement l'exposition du groupe au risque de change.

Le groupe n'a plus d'instruments de couverture de change depuis la sortie du groupe sanef-its (voir note 3.1).

3.21 Fournisseurs et autres dettes

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Avances et acomptes reçus sur commandes	33 454	23 532
Fournisseurs	125 008	109 999
Dettes sur immobilisations	10 325	50 606
Autres dettes financières	661	397
Total fournisseurs et autres dettes financières (1)	169 448	184 534
Dettes fiscales et sociales	168 913	153 721
Produits constatés d'avance	25 389	31 638
Total dettes non financières	194 302	185 359
Total dettes fournisseurs et autres dettes	363 750	369 893

(1) Passifs financiers évalués selon la méthode du coût amorti

Les dettes fournisseurs et autres dettes étant à très court terme, leur valeur comptable est très voisine de leur juste valeur.

3.22 Passifs éventuels

Litiges

Les sociétés du groupe sont parties à un certain nombre de litiges dans le cours normal de leurs activités. Sanef considère qu'au 30 juin 2015, aucun de ces litiges n'est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat opérationnel ou sur sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

Engagement 1% paysage

Dans le cadre de la politique gouvernementale du 1% Paysage et Développement, pour les sections à construire ou en cours de construction, le groupe contribue sous réserve d'une participation des collectivités locales concernées à hauteur d'un même montant, aux dépenses nécessaires à la bonne insertion de l'autoroute dans le paysage environnant.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Engagement 1% paysage	379	299

Cautions données :

En raison de la sortie du sous-groupe sanef-its en mai 2015 (voir note 3.1), le groupe Sanef n'a plus comme cautions données que les cautions suivantes :

Sanef a fait émettre une garantie bancaire pour l'exploitation de l'autoroute A65 pour A'Liénoir d'un montant de 1 000 milliers d'euros présente au 30 juin 2015 comme au 31 décembre 2014 ainsi que des garanties complémentaires maison-mère pour un total de 2 363 milliers d'euros sans modification depuis le 31 décembre 2014.

Sanef a donné deux garanties pour un montant total de 5 000 milliers d'euros en faveur d'eurotoll dans le cadre de contrats passés avec ECOTRANS, réseau autoroutier italien (inchangée par rapport au 31 décembre 2014).

La société eurotoll a donné en juin 2014 à la société Ages en Allemagne deux garanties bancaires pour un montant total de 1 800 milliers d'euros.

Sanef a fait émettre deux garanties bancaires dans le cadre du contrat d'exploitation du Périphérique nord de Lyon pour un montant cumulé de 7 990 milliers d'euros au 30 juin 2015, sans modification par rapport au 31 décembre 2014.

Le montant total des cautions au 30 juin 2015 est de 18 449 milliers d'euros (100 359 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

3.23 Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés

En matière de risque de marchés (taux d'intérêt, changes et valeurs cotées), Sanef encourt principalement un risque de taux d'intérêt.

La partie de l'endettement à taux fixe est soumise à un risque de variation de juste valeur en cas de rachat de celle-ci sur le marché alors que les dettes à taux variable impactent les résultats financiers futurs.

Une partie significative de la dette financière du groupe Sanef a été contractée à taux fixe.

Depuis 2009, le groupe contracte des caps lui permettant de limiter les effets d'une éventuelle hausse des taux. Le montant des caps au 30 juin 2015 est de 25 millions d'euros (100 millions au 31 décembre 2013). Ces instruments ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture

Au total, Sanef n'encourt qu'un risque limité d'augmentation de ses charges financières en cas de hausse des taux d'intérêts.

Le fait qu'une partie de la dette financière de Sanef est à taux fixe a pour effet de rendre sensible la juste valeur de cette dette à l'évolution des taux d'intérêt. Une réduction des taux d'intérêts augmente la juste valeur, une augmentation des taux réduit cette juste valeur. L'écart entre la juste valeur des dettes à taux fixe et leur valeur comptable ne serait constaté en perte ou en profit que si Sanef décidait de procéder à des remboursements anticipés, en fonction des possibilités offertes par le marché.

La valorisation des caps Sanef à fin juin 2015 est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i> Échéance	Valeur de marché au 30/06/2015	Taux	Montant Nominal
Mi 2016	1	Cap 0,50% E3M à 0,08% flat	25 000
TOTAL	1		25 000

Au 31 décembre 2014 :

<i>(en milliers d'euros)</i> Échéance	Valeur de marché au 31/12/2014	Taux	Montant Nominal
Mi 2015	0	Cap 0,75% E3M à 0,1775% flat	25 000
Mi 2015	0	Cap 0,75% E3M à 0,1175% flat	25 000
Mi 2015	0	Cap 0,40% E3M à 0,09% flat	25 000
Mi 2016	1	Cap 0,50% E3M à 0,08% flat	25 000
TOTAL	1		100 000

3.24 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction commerciale n'a eu lieu entre le groupe Sanef et son actionnaire, HIT, ni avec les actionnaires de cette société. Le groupe Sanef n'a pas eu de compte courant créditeur au cours du 1^{er} semestre 2015 ; en 2014 il existait un compte courant créditeur avec sa maison-mère HIT remboursé au 31 décembre 2014 ayant généré une charge financière de 17 milliers d'euros à titre d'intérêts financiers sur l'année 2014.

Aucune autre information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été jugées non significatives au regard de la norme IAS24.

Les sociétés mises en équivalences sont présentées dans la note 3.1.

Au 30 juin 2015, le groupe a une créance totale de 54,7 millions d'euros auprès de la société Alis (54,7 millions au 31 décembre 2014) : le montant du prêt accordé par le groupe à la société Alis s'élève, intérêts capitalisés compris, à 44,4 millions dont 3,1 millions d'euros de TVA, au taux d'intérêt de 6%. Le groupe a également une avance actionnaire de 7,8 millions d'euros au taux d'intérêt de 7% (7,8 millions au 31 décembre 2014) ainsi que des créances d'exploitation pour 1,8 millions d'euros hors taxe (soit 2,5 millions TTC) au 30 juin 2015 (1,8 millions d'euros hors taxe, soit 2,5 millions TTC au 31 décembre 2014) remboursable par montant fixe de 176,4 milliers d'euros par an jusqu'en 2028.

Au 30 juin 2015, le groupe Sanef a une créance de 20,8 millions d'euros auprès de la société A'Lienor (20,4 millions d'euros au 31 décembre 2014).

3.25 Evénements postérieurs à la clôture des comptes semestriels

Le Gouvernement français a signé avec les principaux concessionnaires autoroutiers un plan de relance autoroutier d'un total de 3,2 milliards d'euros pour l'ensemble du secteur. Le Décret n° 2015-1046 du 21 août 2015 approuvant des avenants aux conventions passées entre l'Etat et Sanef et entre l'Etat et Sapn a été publié le 23 août 2015 au Journal Officiel. Les contrats de concession sont ainsi portés pour Sanef à échéance 31 décembre 2031 et pour Sapn à échéance 31 août 2033 (contre une échéance 2029 pour les deux concessions au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014).